

DECIDENT

Article 1^{er} : La société **CHINA GEZHOUBA GROUP COMPANY Ltd (CGGC)** est sélectionnée pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation, en mode « Build Operate and Transfer » (B.O.T), de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées suivant l'Appel d'Offres International Restreint N° 00000008/19/AOIR/MINEE-MEH/DPC du 19 décembre 2019.

Article 2 : Le projet se décline en trois (03) étapes:

Etape 1 : Etudes

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes associées ;
- Voies d'accès au site dans les deux pays ;
- Impact environnemental et social .

Etape 2 : Constructions

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes associées ;
- Voies d'accès au site dans les deux pays ;
- Gestion environnementale et sociale ;
- Renforcement des capacités et transfert des compétences.

Etape 3 : Mise en service et exploitation

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le **12 AVR 2021**



Le Ministre de l'Eau et de l'Energie du
Cameroun,

Gaston Eloundou Essomba
Gaston ELOUNDOU ESSOMBA

Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique du
Congo,

Serge Blaise Zoniaba
Serge Blaise ZONIABA

